

DES HEURES DE PROJET PROFESSIONNEL POUR ÊTRE ACTEUR DE SON ORIENTATION

- Favoriser l'individualisation de la démarche d'exploration des métiers et l'élaboration d'un projet professionnel personnel en demi-groupe 1 heure par semaine.
- Pour cela, trois temps forts correspondants aux trois trimestres de l'année scolaire et au calendrier de l'orientation de 3ème.

1^{er} trimestre : EXPLORER TOUT AZIMUT

- Présentation personnelle et énonciation des pré-projets d'orientation de chacun,
- Présentation du calendrier d'orientation et des poursuites d'études possibles après la 3PM,
- Réflexion autour des facteurs liés à l'orientation (pré-requis, qualités, capacités, caractéristiques des études, du métier visé...),
- Passage de questionnaires de goûts et d'intérêts,
- Découverte des sites internet dédiés à l'orientation (ONISEP, Nadoz, Bretagne Alternance...),
- Élaboration de fiches métier (début),
- Ateliers d'écriture autour de la lettre de motivation et du CV,
- Passage d'un oral professionnel devant jury.

2^e trimestre : AIDER L'ÉLÈVE À CONSTRUIRE UN PROJET COHÉRENT

- État des lieux sur l'avancée du projet professionnel personnel de l'élève,
- Élaboration de fiches métier (suite),
- Début de réflexion sur la stratégie d'orientation (plan A, plan B),
- Étude de la brochure ONISEP « Après la 3ème »,
- Étude comparative LP / CFA,
- Présentation de la procédure d'émission des vœux d'orientation et saisie des vœux provisoires avant le conseil de classe du deuxième trimestre.

3^e trimestre : CHOISIR SON ORIENTATION

- État des lieux sur l'avancée du projet professionnel personnel de l'élève,
- Aide à la recherche de patrons pour les futurs apprentis,
- Ultimes recherches et prises de renseignements sur les plans B,
- Réflexion et adoption d'une stratégie d'orientation adaptée, réaliste et personnelle avant la saisie des vœux définitifs.

Ce dispositif est indissociable des :

- Trois périodes de stage de découverte en entreprise prévues dans l'année (un par trimestre avec rendu de rapport de stage et soutenance orale pour deux d'entre eux),
- Mini-stages en établissement pour la découverte de filières d'autres établissements bretons (à partir de décembre jusqu'à fin avril),
- Éventuelles visites d'entreprises ou leur venue en classe (Fédération Française du Bâtiment, Armée...),
- Cours d'ateliers de menuiserie et d'électricité fixés à l'emploi du temps.